

# CONCOURS ARBITRE NATIONAL



La réussite à un concours national est désormais nécessaire aux Arbitres Stagiaires Nationaux pour officier dans les divisions en NM2, LF2, NF1 et Espoirs PROA.

Il est destiné aux arbitres stagiaires nationaux.

Lors de la réunion de classement des arbitres nationaux et fédéraux en juin de chaque saison, les arbitres fédéraux les mieux classés (2 par Ligue\*) et 6 arbitres proposés par la CFO pour équilibrer les déficits des ligues ou promouvoir des potentiels constituent le groupe des 30 Arbitres Stagiaires Nationaux de la saison suivante.

Ce groupe complète l'effectif des arbitres nationaux et ils officieront occasionnellement dans les compétitions pour lesquelles les arbitres à aptitude national sont désignés la saison du concours.

*\*pour 2017-2018 uniquement, les 2 arbitres retenus sont les 2 arbitres les mieux classés de chaque grande ligue après les arbitres intégrant directement le groupe national.*

Les épreuves proposées valident des compétences demandées à un arbitre Fédéral pour pouvoir prétendre arbitrer au niveau supérieur. Ces compétences seront évaluées au travers d'épreuves.

## CE CONCOURS NATIONAL PERMET DE :

- Recruter des arbitres Nationaux qui officieront en NM2, LF2, NF1, Espoirs PROA
- Valider les compétences attendues des futurs arbitres Nationaux
- Assurer une formation continue des futurs arbitres Nationaux

## LES STAGIAIRES NATIONAUX S'ENGAGENT :

- A participer au stage de formation du concours National organisé par l'INFBB. En 2017/2018, il est envisagé un stage pendant les vacances de la Toussaint
- A suivre le programme de formation continue des arbitres nationaux :
  - o Formation mensuelle sur la plateforme e-Learning
  - o Envoi de clips vidéo.
- A être disponible pour officier un match par week-end le samedi et le dimanche pendant la saison

## LE CONCOURS

Le concours national est organisé autour de groupes d'épreuves d'évaluation :

### **A. STAGE PRATIQUE**

L'objectif de ce stage de 5 jours est de former nos futurs arbitres nationaux autour de thèmes spécifiques aux divisions NM2, LF2, NF1, Espoirs PROA comme le contrôle de la rencontre, la fluidité du jeu, le jeu intérieur, le jugement en général, la mécanique adaptée au jeu, ...

Au cours de ce stage, les arbitres devront passer des épreuves :

- E1 : Règlement de jeu :
  - E1A : QCM
  - E1B : QCM Vidéo (*les stagiaires ayant validé l'épreuve lors du concours CF en 2016 ou 2017 sont exemptés\**)

- E1C : Oral de règlement *(les stagiaires ayant validé l'épreuve lors du concours CF en 2016 ou 2017 sont exemptés\* de l'épreuve règlement)*
- E2 : Démonstration commentée *(les stagiaires ayant validé l'épreuve lors du concours CF en 2016 ou 2017 sont exemptés\*)*
  - E2A : technique de jeu
  - E2B : technique arbitrage
- E3 : Situation de communication / gestion
- E4 : Mécanique d'arbitrage

## B. FORMATION CONTINUE DANS LA SAISON

- E5 : Observation vidéo + clips vidéo
  - E5A : Observation vidéo
  - E5B : Auto évaluation
  - E5C : Réalisation de clips
- E6 : Observations terrain *(les stagiaires ayant validé l'épreuve lors du concours CF en 2016 ou 2017 ne sont pas évalués\*\* du découpage des clips)*
- E7 : Formation e-Learning.

*\*Si le candidat le désire, sa note obtenue au Concours CF en 2016 ou 2017 sera reportée. Cependant, s'il souhaite passer l'épreuve, la note obtenue sera retenue.*

*\*\*Le candidat qui a passé l'épreuve du découpage des clips en 2016 ou 2017 n'est pas évalué sur cette partie de l'épreuve qui représente 3 points sur 20.*

## REUSSITE AU CONCOURS

Le recrutement des candidats ayant passé le concours pour passer du groupe Arbitres Stagiaires Nationaux à Arbitres Nationaux se fera en fonction de leur classement (de 1 à 30) ; la CFO recrutera en fonction du besoin pour la saison N+1.

- E1 – QCM = note /20 (1 point par question, coefficient 1)
- E2 – QCM vidéo = note /20 (1 point par question, coefficient 1)
- E3 – Démonstration commentée = note /20 (10 points technique, 10 points arbitrage, coefficient 1)
- E4 – Oral de règlement et de gestion/communication = note /20 (selon une grille d'évaluation, coefficient 2)
- E5 – Mécanique d'arbitrage = note /20 (selon une grille d'évaluation, coefficient 2)
- E6 – Match vidéo + clips = note /20 (selon critères, coefficient 2)
- E7 – Observations = note /20 (moyenne des 4 observations, coefficient 4)
- E8 – e-Learning = note /20 (moyenne des 7 mois de travail, coefficient 1)

Pour réussir le concours, le candidat doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 14/20 (épreuves E5 et E6 coefficientée à 2 et épreuve E7 coefficientée à 4). Les arbitres ayant réussi le concours sont classés du premier au dernier. La CFO recrutera ensuite un nombre d'arbitres en fonction du nombre de places disponibles dans le groupe National.

## APRES LE CONCOURS

1. Les arbitres retenus par la CFO intègrent le groupe National la saison suivante
2. Les arbitres ayant réussi le concours mais non retenus par la CFO restent Stagiaires Nationaux la saison suivante. Ils gardent le bénéfice des épreuves qu'ils souhaitent conserver pour une saison (sauf les épreuves E6 et E7). Ils suivent le stage.
3. Les arbitres n'ayant pas réussi le concours (note <14) intègrent le groupe Fédéral la saison suivante